

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2022

10 février 2023, La Galère, Auvernier

Ordre du jour :

1. Salutations
2. Ouverture de l'assemblée – Chant
3. Appel nominatif
4. PV AG 2021, correspondance, communications
5. Analyse de la participation 2022
6. Rapport du caissier
7. Rapport des vérificateurs de compte
8. Budget 2023 – fixation des cotisations
9. Rapport du président
10. Rapport du directeur
11. Adoption des rapports
12. Admissions, démissions
13. Nominations statutaires :
 - du comité
 - des vérificateurs de compte
 - des délégués
14. Activités 2023
15. Divers, tour de table
16. Clôture de l'assemblée

Procès verbal:

1. Salutations

L'assemblée débute à 19h30. Le président salue les membres et les remercie de leur présence. La convocation à l'assemblée générale de ce jour a été faite par courrier électronique, courant décembre 2022. Eric Houriet fonctionnera comme scrutateur lors de notre assemblée générale.

Le président remercie Michel Schwab, démissionnaire, pour sa présence ainsi que Pascal Dick pour avoir assuré la direction des répétitions lors de la convalescence de notre directeur.

Comme il n'y a pas eu de demande de modification de l'ordre du jour, le point suivant est directement abordé.

2. Ouverture de l'assemblée – Chant

L'assemblée débute par le chant: *The Wellerman*.

3. Appel nominatif

Actuellement, Acapel'HOM compte 19 membres et un directeur, tous présents! Une liste des membres circule, pour d'éventuelles modifications.

4. PV AG 2021, correspondance, communications

Le procès-verbal de l'assemblée générale 2021 est accepté par applaudissements.

Correspondance :

L'assemblée annuelle des délégués SCCN aura lieu le 11 mars 2023 à Dombresson.

Membres jubilaires :

Pour 45 ans de chant: Roger Perrin.

Pour 35 ans de chant: Olivier Guye (vétérane fédérale).

Pour 30 ans de chant: Michel Vuillemin (vétérane cantonale).

Pour 25 ans de chant: Fabiano Induni.

Pour 20 ans de chant: Blaise Jeanneret.

Ces membres méritants reçoivent une bouteille de nectar local.

5. Analyse de la participation 2022

L'analyse des présences est donnée par notre vice président.

Durant cette année, deux membres ont démissionné: Michel Schwab et Jean-Paul Gaschen. Par bonheur ces départs ont été compensés par deux arrivées: Fabiano Induni (1^{er} ténor) et Remo Stephen (baryton) permettant à l'effectif de rester stable avec 19 chanteurs.

L'indicateur de présence aux répétitions est de 82%, légèrement inférieur à notre record de 89%. Sur 32 prestations le nombre de membres présents est, en moyenne, de 17.3 pour un effectif de 19: un excellent résultat.

Le taux de présence individuel le plus bas se situe à 69%. Deux membres ont un taux de présence de 100 % : Roger Perrin et Denys Schallenberger, sans compter bien sûr notre directeur Bernard Guye. Il faut également relever que deux membres n'ont qu'une seule absence: René Niederer et Pierre-Yves Romanet.

Relevons encore qu'un seul membre n'a manqué aucune de nos prestations ces dix dernières années: Denys Schallenberger.

6. Rapport du caissier

L'année comptable débute le 01.02.2022 pour se terminer le 31.01.2023. La fortune de la société au 01.02.2022 était de CHF 18'696.08, au 31.01.23 elle est de CHF 10'526.18, soit un déficit de CHF 8'169.90. La participation à la fête fédérale de Gossau a pesé sur les comptes. La situation reste saine, mais nous devons rester vigilant sur nos dépenses.

7. Rapport des vérificateurs

En date du 6 février 2022, conformément au mandat confié par l'assemblée générale, les vérificateurs de compte Olivier Guye et Jean-Bernard Griessen ont examiné les comptes présentés par le caissier Marc Tabachi pour l'exercice comptable allant du 1^{er} février 2022 au 31 janvier 2023. Après contrôle des pièces et du bilan, la parfaite concordance entre toutes les écritures passées a été constatée. En conclusion, il est proposé à l'assemblée générale d'adopter les comptes et le bilan tels que présentés et de donner décharge au caissier en le remerciant pour son excellent travail.

8. Budget 2022 – fixation des cotisations

Le caissier présente le budget 2022, les principaux postes restant les mêmes. Le montant des cotisations est maintenu à CHF 200.00 pour cette année. Le président remercie le caissier pour le budget.

9. Rapport du président

La saison 12 est bouclée... voici un bref bilan des activités:

- le 7 mai, concert à l'église de Broc, invité par le chœur Riondéné.
- les 20,21,et 22 mai, participation au Festival Suisse de Chant à Gossau.
- le 21 septembre, aubade au Château d'Auvernier pour la course d'école du Conseil des Etats.
- les 30 septembre, 1 et 2 octobre, en l'honneur des soixante printemps de notre directeur, des 15 ans de Voxanimae et des 10 ans d'Acapel'Hom, nous donnions trois magnifiques concerts avec Voxanimae et Octonote en les églises de Peseux, La Chaux de Fonds et du Landeron.

Côté finance: comme déjà mentionné, elles sont saines mais quelques rentrées supplémentaires ne seraient pas du luxe.

Côté membre: Situation stable, malgré trois démissions compensées par trois admissions, voir le point 12 de l'ordre du jour. Notre vieil objectif de 24 membres n'est toujours pas atteint, restons donc attentifs...

Côté administratif: Le comité a réglé les affaires courantes par voix électronique. A noté l'assemblée générale extraordinaire du 12 janvier 2023 relative à la modification des statuts permettant la nomination de membre d'honneur. Pour les détails se référer au PV de l'assemblée générale extraordinaire.

Côté tenue: Notre président a jugé utile de faire quelques remarques sur la tenue vestimentaire des choristes lors des prestations. Après plusieurs milliers de jour de service sous les drapeaux, le passage à la vie civil ne se fait sans laisser quelques traces dont nous ne saurions lui tenir gré...

Côté musique: Notre président se livre à une analyse détaillée du taux de participation globale puis registre par registre. Il rappelle également l'importance de la présence aux différents prestations et souligne les effets bénéfiques du travail à domicile.

Le président termine en remerciant chaleureusement le chef (1 magnum), Jean-Bernard Griessen (1 magnum), Jean-Pierre Moser (1 magnum), le comité, les choristes et leurs compagnes pour les efforts consentis, l'ambiance et le plaisir que nous démontrons lors des répétitions et diverses prestations.

10. Rapport du directeur

"Quelle belle année nous venons de vivre". C'est par ces mots que notre directeur entame son discours. Il met en exergue nos prestations de Broc et de Gossau. Néanmoins, le point d'orgue de la saison fut sans conteste les trois concerts anniversaires avec Voxanimae et Octonote qui ont comblé, non seulement notre directeur, mais aussi notre public averti, venu moins nombreux qu'espéré.

Notre directeur est content du travail effectué ces deux derniers mois, il constate le fruit du travail à domicile. Cependant, il insiste à nouveau sur deux points fondamentaux, mentionnés année après année: un effort doit être fait pour lâcher les partitions aussitôt que possible et l'écoute, non seulement de son propre registre, mais du cœur dans son ensemble doit être développée pour améliorer l'équilibre et la symbiose entre les registres qui par ailleurs sont bien équilibrés.

Il termine en remerciant le cœur pour tout ce qu'il lui apporte, pour ces beaux moments de chant et lui souhaite une belle année 2023 pleine de réussite et de nouvelles aventures.

Vive Acapel'Hom....

11. Adoption des rapports

Tous les rapports sont adoptés par acclamation et décharge est donnée au comité.

12. Admissions, démissions

En 2022, nous avons eu la chance d'avoir trois nouvelles admissions: Peter Gasser (basse) le 10 mars, Fabiano Induni (ténor) le 2 juin et Remo Steffen (baryton) le 22 septembre.

Malheureusement, nous devons aussi signaler 3 démissions:

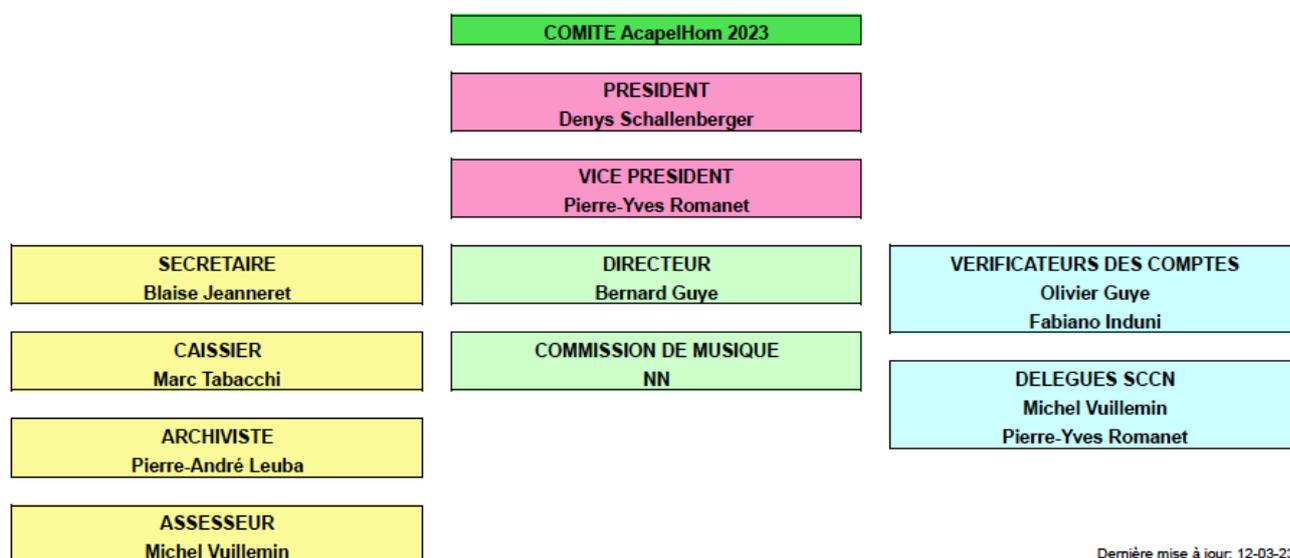
- Jean-Paul Gaschen pour ennui de santé.
- Michel Schwab, membre fondateur, pour ennui de santé.
- Jean-Bernard Griessen, membre fondateur, pour ennui de santé.

Les départs de Michel et Jean-Bernard représentent une lourde perte pour le cœur. En leur honneur, le président et le directeur présentent un panégyrique de leur carrière Acapel'Homienne, les remercient chaleureusement pour leurs contributions significatives à notre cœur et leurs souhaitent santé et bonheur.

Grâce aux dernières modifications statutaires entérinées par l'assemblée générale extraordinaire de janvier, le président propose de nommer Michel et Jean-Bernard comme membres d'honneur de notre société. Cette proposition est acceptée par acclamation.

13. Nominations statutaires

Le comité suivant est élu par acclamation:



Dernière mise à jour: 12-03-23

14. Activités 2023

Concerts :

- 13 mai: Concert à Auvernier, 2ème partie de l'Echo du Lac.
- automne: Trois éventuels concerts avec la Concorde de Sâles, Le Riondéné ou la Vie Est Belle d'Aoste (Introd).

Activités hors chant :

- 10 septembre: Torrée neuchâteloise au communal de la Sagne.

15. Divers

- Une tâche importante de Jean-Bernard était de fournir les fichiers audio pour le travail à domicile. Christian Bonjour est volontaire pour reprendre le flambeau après un stage de formation chez Jean-Bernard. Merci à lui de reprendre cette activité importante.
- Jean-Pierre Moser gravera des CD de nos concerts, une commande de 10 CDs devrait suffire.
- Michel Vuillemin propose de faire l'acquisition de classeur muni d'une poignée pour faciliter la lecture des partitions en concert.
- Pascal Dick mentionne qu'il a eu beaucoup de plaisir à assurer la direction durant la convalescence à Bernard. Ce plaisir est réciproque, l'ensemble du chœur a beaucoup apprécié ce changement intérimaire. Pascal mentionne également l'existence de bon culturel Migros. Acapel'Hom sera inscrit et les choristes priés de soumettre le maximum de bons possibles. Pascal souhaite aussi mettre une crousille (cochon ou autre) à la sortie de nos concerts.
- Olivier Guye propose de publier un article sur Acapel'Hom dans le Bullcom.
- Remo Stefen remercie l'ensemble des choristes de l'avoir accueilli chaleureusement dans notre chœur.
- Les deux nouveaux membres d'honneur remercient le chœur pour leur nomination et nous assurent de leur présence lors de nos prochaines manifestations.

16. Clôture de l'assemblée 2022

L'assemblée générale est close à 20h55 et la soirée continue avec la traditionnelle fondue partagée dans la bonne humeur et le chant.

Le secrétaire

Blaise Jeanneret

Le Landeron, 12-3-23